

Le 11 avril 2007

## **STRATÉGIE DES SOINS AUX MALADES EN PHASE CRITIQUE DE L'ONTARIO**

Le gouvernement McGuinty améliore la sécurité des patients de la province et facilite l'accès à des soins infirmiers aux malades en phase critique grâce à l'approche globale de la Stratégie des soins aux malades en phase critique, dotée de 90 millions de dollars.

Les soins aux malades en phase critique satisfont aux besoins des patients dont la vie est directement menacée par une maladie qui touche leurs organes vitaux. Si les soins aux malades en phase critique ne sont pas disponibles, des interventions chirurgicales peuvent être retardées ou annulées, les temps d'attente pour les interventions chirurgicales et les services des urgences peuvent s'allonger et la sécurité des patients peut être menacée.

La Stratégie des soins aux malades en phase critique, annoncée par le gouvernement le 30 janvier 2006, inclut des initiatives et des investissements dans les secteurs suivants :

### **Équipes d'intervention auprès des malades en phase critique**

Le gouvernement investit 28 millions de dollars afin d'établir 31 équipes d'intervention auprès des malades en phase critique à l'échelle de la province. Ces équipes sont composées de médecins de soins intensifs, d'infirmières de soins intensifs et d'inhalothérapeutes qui sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour amener leurs compétences et leur expertise au-delà des murs de leur unité de soins aux malades en phase critique. Ces équipes novatrices peuvent fournir des soins en quelques minutes dans tous les secteurs d'un hôpital auprès des patients dont l'état se détériore. Leur action rapide aidera à stabiliser l'état des patients, ce qui réduira les longs séjours dans les unités de soins intensifs. Les équipes travailleront en partenariat avec des membres du personnel spécialement formés dans les pavillons hospitaliers et effectueront également des évaluations immédiates pour s'assurer que les patients reçoivent les soins appropriés dans l'unité appropriée de l'hôpital, y compris l'unité des soins intensifs, ce qui permettra ainsi de sauver des vies et d'augmenter l'accès aux ressources de phase critique.

### **Ressources humaines dans le domaine de la santé**

Un investissement de 10,5 millions de dollars qui comprend la formation annuelle de 250 infirmières en soins aux malades en phase critique, la création de 10 places supplémentaires pour la formation de médecins de soins intensifs (le nombre total de places passe de 8 à 18), le soutien des équipes d'intervention auprès des malades en phase critique, la formation des médecins des hôpitaux communautaires aux techniques de réanimation avancées et le financement de programmes de rétention du personnel.

À ce jour, le gouvernement a investi 5,5 milliards de dollars pour la formation de 273 infirmières et de 10 médecins de soins intensifs.

## **Lits de soins intensifs**

Le gouvernement fournit 45 millions de dollars afin d'ajouter 70 lits de soins intensifs, 14 lits de soins ventilatoires chroniques et deux lits de sevrage dans 20 hôpitaux à l'échelle de la province.

## **Équipes d'encadrement pour l'amélioration du rendement**

Les équipes d'encadrement pour l'amélioration du rendement des soins aux malades en phase critique sont constituées d'experts dans des domaines précis. Chaque équipe élaborera des outils et des stratégies qu'elle utilisera en collaboration avec les unités de soins intensifs des hôpitaux qui prennent part à cette initiative. Ces équipes constituent une ressource propre à la province et sont au service de tous les hôpitaux qui répondent aux critères d'admissibilité et d'engagement.

## **Autres initiatives**

Un investissement additionnel de 12,2 millions de dollars finance des initiatives connexes telles que le programme pour les responsables des soins aux malades en phase critique des RLISS, jetant les bases d'une politique qui répond aux questions éthiques liées à l'accès aux soins des malades en phase critique et qui établit un système de données sur ces soins.

-30-

## **Renseignements (médias) :**

David Spencer  
Bureau du ministre  
416 327-4320

Dan Strasbourg  
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée  
416 314-6197

*Also available in English*

[www.health.gov.on.ca/indexf.html](http://www.health.gov.on.ca/indexf.html).